

# **ACTE : objectif réussite**

ACTE (Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus) est un dispositif destiné aux jeunes collégiens temporairement exclus. Désormais, les élèves dugnysiens exclus au moins deux jours seront pris en charge par un référent Réussite éducative.

## **Une prise en charge globale**

Le dispositif ACTE prend en charge les collégiens temporairement exclus en agissant non seulement sur l'aspect scolaire mais aussi sur leur environnement (contexte social, santé etc). Une fois l'exclusion temporaire prononcée, le collégien sera orienté vers le service jeunesse où un animateur Réussite éducative le prendra en charge.

L'objectif est d'assurer une continuité éducative avec le collège mais aussi de travailler sur la sanction et la citoyenneté et de préparer le retour dans l'établissement. Un travail sera également effectué avec les parents.

Si le dispositif ACTE est piloté par le service jeunesse qui a créé un poste spécifiquement dédié à la réussite éducative, un travail sera effectué avec les autres services municipaux, en particulier le service de la santé qui sera largement impliqué au travers du CMS (Centre municipal de santé), de la psychologue et de la responsable de l'atelier santé ville.

## **Un lien permanent avec le collège**

L'objectif d'ACTE est d'éviter que les collégiens exclus ne soient livrés à eux-mêmes, ce qui aggraverait les risques de décrochage scolaire pour ces élèves souvent déjà en difficulté. Afin d'assurer cette continuité éducative, l'animateur Réussite éducative sera en lien permanent avec l'équipe éducative du collège. Une banque de données sera mise en place.

Le CPE (conseiller principal d'éducation) et les professeurs l'alimenteront, ce qui permettra à l'élève de suivre le programme effectué en classe par ses camarades. Le travail purement scolaire sera concentré sur la matinée tandis que l'après-midi sera consacrée au travail sur la pédagogie de la sanction, l'objectif étant que le collégien comprenne la raison de son exclusion et que cette exclusion soit la dernière et permette un redémarrage sur de bonnes bases.

Afin de transformer l'exclusion en nouveau départ, le retour au collège devra être bien préparé.